



## NETTOYANT / DEGRAISSANT

### DESCRIPTION

TRANSNET TOUT NET est un détergent polyvalent, dégraissant, émulsionnant, anticalcaire. Il a été spécialement conçu pour éliminer tous types de saletés, pour tous types de surfaces.

TRANSNET TOUT NET a été spécialement développé pour le nettoyage et le dégraissage de n'importe quelle surface : c'est donc un produit multi-usage qui est prêt à l'emploi. Il permet également d'éliminer le calcaire qui se trouve sur la surface. La mousse qu'il produit est contrôlée.

Particulièrement recommandé pour l'injection extraction.

### APPLICATION / MODE D'EMPLOI

A utiliser pur pour les souillures tenaces et en extérieurs (fientes, résines, salissures fortes) ou dilué de 25 % à 50 % dans l'eau pour intérieurs, moquettes, tapis sols, bas de portières...

- Pulvériser ou Appliquer directement sur la zone à nettoyer.
- Laisser agir 3 minutes.

En fin d'opération, rincer à l'eau potable.



ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.



## CARACTERISTIQUES

Aspect : ..... Liquide limpide  
pH pur : ..... 12,5 +/- 0,2  
pH à 10 g/l : ..... 9,7 +/- 0,2  
Masse volumique à 20° C : ..... 1,015 +/- 0,01 g/cm<sup>3</sup>  
Point de gel : ..... 0 °C  
Couleur : ..... Jaune pâle  
Biodégradabilité : ..... >98%

N°UFI : EP30-50GR-POOR-MA7V

Les agents de surface utilisés dans la conception de nos produits respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation CE n° 648 / 2004 relative aux détergents.

## CONDITIONNEMENTS



750 ml

**TN051520489**



5 kg

**TN051500441**



25 kg

**TN051500447**



200 kg

**2546U2**

## STOCKAGE / CONSERVATION

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé dans un local sec.

Pour consulter la fiche de données de sécurité du produit : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) – code accès TRA11

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

